

Rapport du conseil communal du 29 mars 2018

Tout le monde était présent.

Aucune question n'a été posée.

Ensuite, le conseil communal a procédé à la désignation d'un délégué à la coopération intercommunale "Wijkwerken Zuid-Oost-Limburg". Jacky Herens y a été désigné en qualité de délégué (*10 pour, 4 contre et 1 abstention*) et Yolanda Daems en qualité de suppléante (*10 pour et 5 contre*).

Le conseil communal a pris connaissance de l'arrêté de suspension de la part du gouverneur de la décision du conseil du 9 décembre 2017 relative à l'attribution du marché de crédit-pont à la fabrique d'église Saint-Lambert. Le conseil a justifié sa décision (*10 pour, 4 contre et 1 non valable*) en raison du fait que la décision précédente du conseil du 26 octobre 2017 relative à l'approbation des conditions du contrat et du marché de crédit avait été approuvée par le gouverneur. De ce fait, il n'y a plus aucune raison de ne pas exécuter la décision.

Il a été pris connaissance de la **liste récapitulative du Conseil du CPAS** du 27 février 2018.

Le **secrétaire** a été désigné de plein droit en qualité de **directeur général** suite à l'entrée en vigueur de certaines dispositions du décret relatif à l'administration locale. De même, le **gestionnaire financier** porte dès à présent le titre de **directeur financier**.

Madame Erika Brouwers a été désignée en qualité de première **directrice générale suppléante** (*13 pour, 1 abstention*) et Judith Voets en qualité de deuxième directrice générale suppléante (*14 pour, 1 abstention*).

Le **nom de rue Pastoor Veltmansstraat** [rue Curé Veltmans] à Fouron-Saint-Martin a été entériné (*10 pour, 4 contre et 1 non valable*). Aucune objection n'a été introduite durant l'enquête publique.

Ensuite, une légère **rectification** a été approuvée dans le **budget** relatif à l'**établissement des plans de gestion pour les églises** (*10 pour, 4 contre et 1 non valable*).

Le Plan d'Exécution spatial des **services communaux** de **Schietekamer** a été définitivement **approuvé** (*10 pour, 3 contre et 2 non valable*).

L'ordre du jour de l'**assemblée générale d'Infrax Limburg** du 23 avril 2018 a été approuvé (*10 pour, 4 contre et 1 non valable*).

Le conseil communal a pris connaissance de l'annonce d'**Inter-Aqua** concernant la **modification de leurs statuts** et a approuvé celle-ci (*10 pour, 4 contre et 1 non valable*).

Les comptes annuels **2016** de la zone de police de Fourons ont été approuvés (*10 pour, 4 contre et 1 non valable*). L'exercice 2016 est clôturé avec un résultat positif de 150.784,02 euros.

Enfin, il y avait un **non-consensus** au sein du collège des bourgmestre et échevins du 28 février 2018 concernant la **réponse au SAR** relative à la fermeture de Mennekesput. Le conseil communal a décidé de **retirer cette réponse** (*10 pour, 4 contre et 1 non valable*).